

Clauses Communes au CGV et CGVU

Conditions Générales de Vente

Conditions Générales d'Utilisation

Condition Particulières de vente à distance pour la saison d'hiver

Généralités

L'acquisition d'un forfait implique la connaissance et l'acceptation par la personne « le Client », de l'intégralité des présentes CGVU (conditions générales de vente et d'utilisation), sans préjudice des voies de recours habituelles.

Si une disposition des présentes conditions venait à faire défaut, elle serait considérée comme étant régie par les usages en vigueur dans le secteur des remontées mécaniques pour les sociétés ayant leur siège social en France.

1

Respect des règles de sécurité

Tout titulaire d'un Titre est tenu de respecter les règles de sécurité relatives au transport par remontées mécanique, notamment les règlements de police affichés au départ des remontées mécaniques, les pictogrammes et panneaux les complétant ainsi que toutes consignes données par le personnel de la Société, sous peine de sanction. Il en est de même du respect de l'arrêté municipal relatif à la sécurité sur les pistes de ski alpines et nordiques et il lui est recommandé de respecter les « 10 règles de conduite des usagers des pistes » éditées par la Fédération Internationale du Ski (FIS). En cas de préjudice matériel ou physique occasionné par un de nos appareils, le titulaire doit faire constater sans délai le préjudice au personnel de l'appareil et remplir la déclaration d'accident.

Le forfait

Le forfait est composé d'un support sur lequel est enregistré un titre de transport

Le forfait donne accès au Domaine Skiable Alpin du Schnepfenried pendant la durée de validité du titre de transport. Les forfaits dont la durée est supérieure à la durée la plus courte proposée (soit 1 montée) sont strictement personnels, incessibles et intransmissibles.

Les forfaits horaires dit « dépôts » sont décomptés au moment du passage aux bornes des remontées mécaniques. Tant que le forfait n'a pas été utilisé, il reste utilisable, n'importe quel jour de la saison en cours. Hormis les forfaits dit « datés »

Il ne sera procédé à aucun remboursement des forfaits pour accident, maladie ou toute autre cause du fait de l'acheteur quelle que soit la durée de validité du forfait.

Consultez bien la météo et n'hésitez-pas à demander des informations au services de la billetterie et des pistes. Informez-vous régulièrement des évolutions climatiques et des ouvertures/fermetures des remontées mécaniques.

Les supports

Les titres de transport sont délivrés sur les supports suivants : carte mains libre, support à puce rechargeable et réinscriptible. Les supports rechargeables sont réutilisables une ou plusieurs fois dans la limite d'une durée de garantie de 3 ans. La garantie s'applique qu'en cas d'utilisation normale du support, elle consiste en la délivrance d'un nouveau support en remplacement du support défectueux. L'échange de la carte support ne sera accordé si les modalités d'utilisation ne sont pas respectées (la carte ne doit pas être percée, ni trouée, ni tordue, ni pliée). Elle ne couvre pas la perte, l'oubli, le vol, l'usage non adapté du support.

La photographie

La vente des forfaits saisons et plusieurs jours à partir de 3 jours est subordonnée à la remise d'une photographie d'identité, récente, de face, sans lunette de soleil, ni couvre-chef.

Cette photographie sera conservée de façon cryptée par MICLO SARL dans son système informatique de billetterie sécurisé, pour faciliter les éventuels rechargements ou rééditions du Titre, sauf opposition de la part du Client. (cf. infra Protection des données à caractère personnel Loi N°2018-493 du 20 Juin 2018)

CLAUSES COMMUNES AUX CGV ET CVGU (GRIS)

CLAUSES SPECIFIQUES CGV (CONDITIONS GENERALES DE VENTE) (ROSE)

CLAUSES SPECIFIQUES CGU (CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION) (VERT)

CLAUSES DES CPVAD (CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE A DISTANCE)

17/01/2021 Schnepf
Version n°1
Mentions Légales

MICLO S.A.R.L.

RCS COLMAR TI 388 159 857 – n° de Gestion 92 B 314

Capital 7622.45€ fixe

Remontées Mécaniques du Schnepfenried

68380 SONDERNACH

Tél. 03.89.21.09.84 / teleskischnepf@orange.fr

Siret 388 159 857 00019 – APE 602 C



Tarifs

Il appartient à l'acheteur de s'informer sur les différentes conditions tarifaires existantes avant tout achat.

Le personnel de caisse ne pourra être tenu responsable du choix du client après l'achat du titre.

Une fois la commande du forfait confirmée par le client, le forfait ne peut être ni remboursé, ni repris, ni échangé. De même aucune modification ne pourra être apportée à la commande.

Tous les tarifs publics de vente des forfaits, des titres de transport et des supports sont affichés dans les points de vente de la station du Schnepfenried. Ces tarifs sont exprimés en euros et toutes taxes comprises. Option : Ceux-ci figurent également dans la brochure de la station et/ou sur le site internet www.leschnepf.com dans l'onglet tarifs.

Des réductions ou des gratuités sont proposées à différentes catégories de personnes selon les modalités disponibles aux points de vente et sur présentation au moment de l'achat, de pièces justifiant l'avantage tarifaire. Dans tous les cas, la détermination de l'âge à prendre en compte sera celui au jour de début de validité du Titre à délivrer. Justificatif de l'âge et preuve de la catégorie obligatoire. Aucune photocopie de justificatifs ne sera acceptée. Aucune réduction ou gratuité ne sera accordée après l'achat.

2

Modalités de paiement

Les paiements sont effectués en devises euros :

Soit par chèque tiré sur un compte bancaire ouvert en France, émis à l'ordre de la société MICLO SARL

Soit en espèce

Soit par carte bancaire (Eurocard, Mastercard, Visa) ou par chèques vacances ANCV

Les Clients enregistrés en compte et présentant en caisse un bon de commande effectuent leurs paiements par virement administratif après signature d'une convention et d'un bon de commande.

Justificatif de vente

Chaque émission de forfait donne lieu à la remise d'un justificatif de vente sur lequel figure les coordonnées de MICLO SARL, les tarifs H.T. et TTC et l'intitulé des achats.

Ce justificatif doit être conservé précieusement pour être présenté à l'appui de toute demande/réclamation.

Contrôle des forfaits

Absence de forfait-titre de transport non valide. Non-respect des règlements de police

Le Client doit être porteur de son forfait durant tout le trajet effectué sur la remontée mécanique, de l'aire de départ à l'aire d'arrivée.

Les forfaits doivent être présentés à tout contrôle et l'usager doit pouvoir justifier de son identité et de sa réduction (ou de sa gratuité) s'il y a lieu.

L'absence de forfait, l'usage d'un titre de transport non valable ou encore le non-respect des règlements de police affichés au départ des remontées mécaniques, constatés par un contrôleur assermenté, feront l'objet :

→ Soit du versement d'une indemnité forfaitaire éteignant l'action publique. Cette indemnité forfaitaire est égale à CINQ fois la valeur du titre de transport journalier correspondant au réseau de la remontée mécanique considérée (articles L342-15, R342-19 et R342-20 du Code du tourisme et Articles 529-3 et suivants du Code de procédure pénale) ;

→ Soit de poursuites judiciaires. Les contrôleurs assermentés pourront demander la présentation de toutes pièces justifiant des avantages tarifaires accordés au titulaire d'un titre de transport à tarif réduit ou gratuit.

Si le contrevenant refuse ou se trouve dans l'impossibilité de justifier de son identité, le contrôleur assermenté en rend compte immédiatement à tout officier de police judiciaire de la police nationale ou de la gendarmerie nationale territorialement compétent, qui peut alors lui ordonner sans délai de lui présenter sur le champ le contrevenant

Ce contrôleur assermenté pourra également procéder au retrait immédiat du forfait, en vue de le remettre à son véritable titulaire.

Perte – vol du forfait

En cas de perte ou de vol et sur présentation du justificatif de paiement et de la facture, il sera procédé à la remise d'un Titre Spécifique pour la durée restant à courir, il coûtera la somme de 5€ (3€ de frais de gestion et 2€ de remplacement du support)

Tout Titre ayant fait l'objet d'une déclaration de perte ou de vol par son titulaire auprès de la Société sera désactivé immédiatement. Le temps restant à consommer sur le titre d'origine fera l'objet de l'émission d'un Titre Spécifique de remplacement

CLAUSES COMMUNES AUX CGV ET CVGU (GRIS)

CLAUSES SPECIFIQUES CGV (CONDITIONS GENERALES DE VENTE) (ROSE)

CLAUSES SPECIFIQUES CGU (CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION) (VERT)

CLAUSES DES CPVAD (CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE A DISTANCE)

17/01/2021 Schnepf
Version n°1
Mentions Légales

MICLO S.A.R.L.

RCS COLMAR TI 388 159 857 – n° de Gestion 92 B 314

Capital 7622.45€ fixe

Remontées Mécaniques du Schnepfenried

68380 SONDERNACH

Tél. 03.89.21.09.84 / teleskischnepf@orange.fr

Siret 388 159 857 00019 – APE 602 C



Dommages, pertes ou vols de matériels

La station ne peut être tenue responsable des dommages, pertes ou vols subis sur le domaine (vol de skis, dégradation du matériel, tâche sur les vêtements...)

Interruption des remontées mécaniques

Seul un arrêt complet de plus d'une demi-journée de toutes les remontées mécaniques du domaine skiable du Schnepfenried peut donner lieu à un dédommagement du préjudice subi par le Client sur présentation de son forfait et l'établissement d'une fiche de demande de dédommagement délivrée au point de vente de la Station.

Les pièces justificatives accompagnées de la fiche de demande doivent être adressées à Miclo Sarl lieu-dit Schnepfenried 68380 SONDERNACH dans un délai de 1 mois

Ce dédommagement peut prendre les formes suivantes, au choix du client :

- Soit d'une prolongation immédiate de la durée de validité du titre de transport ;
- Soit d'un avoir en journée à utiliser au plus tard avant la fin de la saison suivante.
- Soit d'un remboursement différé calculé de la manière suivante : remboursement sur la base de la valeur du forfait au prorata de la période de fermeture.

Aucun dédommagement ne pourra être accordé avant le jour d'expiration du Titre concerné. Le Titulaire ne saurait prétendre à une quelconque somme ou prestation excédant cette indemnisation forfaitaire. A défaut de réponse satisfaisante, le consommateur a la possibilité de saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage dont les coordonnées peuvent être obtenues en consultant son site internet : www.mtv.travel. L'avis rendu par le médiateur ne s'impose pas aux parties au contrat. A défaut de règlement amiable, le litige peut être porté devant les juridictions compétentes. Ces clauses de dédommagement ne s'appliquent pas pour les Titres acquis par le client aux points de vente, ayant bénéficié de l'application de tarifs dégradés institués dans le cadre d'une limitation du fonctionnement des remontées mécaniques.

Remboursement - Assurance

Dans le cas où les Titres de transport délivrés ne seraient pas utilisés ni totalement épuisés, ceux-ci ne seront ni remboursés, ni échangés, qu'elle qu'en soit la cause : maladie, accident ou toute autre cause personnelle au titulaire, et ce quelle que soit la durée de validité dudit Titre.

Les forfaits à journées non consécutives devront être épuisés durant la saison en cours, au-delà ils ne pourront être utilisés et ce, sans qu'il soit procédé à leur remboursement ni à un report de validité. Il est possible de couvrir ce type de risque par des assurances spécifiques. Il est porté à la connaissance des titulaires de Titres, que les forfaits ou cartes à points Remontées Mécaniques que propose la Société peuvent être vendus avec une assurance couvrant les frais de secours sur piste au sein du domaine skiable, au moment de l'achat du Titre (www.assuglisse.com une question +33(0)9 72 72 22 45).

Réclamations

Toute réclamation doit être adressée à Miclo SARL dans un délai de 60 jours suivant la survenance de l'événement à l'origine de ladite réclamation, sans préjudice des voies et délais légaux pour agir en justice, à l'adresse suivante Miclo SARL lieu dit Schnepfenried 68380 SONDERNACH.

Propriété intellectuelle

Les marques, modèles et graphismes porté sur les différents Titres, affiches ou tarifs sont déposés et toute reproduction est strictement interdite.

Prises de vue Automatisées

CLAUSES COMMUNES AUX CGV ET CVGU (GRIS)

CLAUSES SPECIFIQUES CGV (CONDITIONS GENERALES DE VENTE) (ROSE)

CLAUSES SPECIFIQUES CGU (CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION) (VERT)

CLAUSES DES CPVAD (CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE A DISTANCE)

17/01/2021 Schnepf
Version n°1
Mentions Légales

MICLO S.A.R.L.

RCS COLMAR TI 388 159 857 – n° de Gestion 92 B 314

Capital 7622.45€ fixe

Remontées Mécaniques du Schnepfenried

68380 SONDERNACH

Tél. 03.89.21.09.84 / teleskischnepf@orange.fr

Siret 388 159 857 00019 – APE 602 C



Il est porté à la connaissance des Clients que les remontées mécanique et domaine skiables du Schnepfenried sont équipés de systèmes de captation automatique d'images (webcams et/ou système de prise de vue ludique). Les images/vidéos générées sont conservées pour une durée d'un an.

Protection des données à caractère personnel

L'ensemble des informations qui sont demandées par MICLO SARL pour la délivrance d'un Titre ou pour toute déclaration est obligatoire. Si une ou plusieurs informations obligatoires sont manquantes, l'émission du forfait ne pourra intervenir.

Certaines données (adresse postale, e-mail, n° Tél.) pourront également être demandées aux Clients par Miclo SARL, pour permettre l'envoi d'offres commerciales par ce dernier, selon les modalités prévues par la loi LCE N d u 21 juin 2004.

Les données relatives aux déplacements sont également collectées à des fins de gestion des opérations d'accès aux remontées mécaniques et de contrôle des titres de transport. Les données sont aussi recueillies à des fins statistiques.

L'ensemble de ces données est uniquement destiné à la société MICLO SARL qui s'engage à ne céder en aucun cas ces informations, ceci est également valable pour la société Team axess société qui grâce à un contrat de maintenance gère le logiciel et donc détient les codes d'accès

Toutes les données bancaires demandées au client lors de la passation de commande sont protégées par un procédé de cryptage, certifié.

Les informations que les clients communiquent sur le site internet, pour leur achat de forfaits, permettent à Miclo Sarl de traiter et d'exécuter les commandes passées sur le site. En renseignant votre adresse email, vous acceptez de pouvoir éventuellement recevoir des newsletters de la part de Miclo Sarl uniquement. Un lien de désabonnement situé en bas de chaque newsletters de la part de MICLO Sarl uniquement. Un lien de désabonnement situé en bas de chaque newsletter vous permet de vous désabonner.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 et au Règlement Général sur les Données Personnelles du 25 mai 2018 (RGPD), le client dispose à tout moment d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression des données collectées en écrivant à l'adresse suivant « lieu dit Schnepfenried 68380 Sondernach à l'attention de Miclo Sandrine » ou par voie électronique rgpd@leschnepf.com.

Secours

Les données personnelles collectées sur la fiche de secours à l'occasion de l'intervention des pisteurs secouristes auprès d'un Client, font l'objet d'un traitement destiné au suivi administratif de l'accident, à la facturation des frais de secours engagés et au traitement d'un éventuel litige.

Ce traitement est fondé sur l'intérêt légitime de la (des) Commune(s) concernée(s) à recouvrer les frais afférents tout en ayant habilité le Syndicat mixte des stations de montagne de la vallée de Munster à mettre en place un service de secours sur le domaine skiable.

Les données collectées sont destinées à l'autorité publique chargée de la facturation et de l'encaissement des frais de secours, la Gendarmerie (dans le cadre d'une enquête suite à un accident), les assureurs respectifs de la Société, des autorités publiques et du Client, et les services de santé apportant soins au Client.

Les données collectées sont conservées pendant la durée nécessaire pour atteindre les finalités susvisées.

L'ensemble de ces données est uniquement destiné aux autorités publiques (Commune et Syndicat Mixte) ou ses partenaires éventuels.

Conformément à la Loi Informatique et Libertés, le TITULAIRE d'un TITRE (ou son représentant légal) dispose d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression auprès de l'autorité publique, en écrivant par e-mail à sm@stations-munster.fr ou à l'adresse postale suivante :

SYNDICAT MIXTE DES STATIONS DE MONTAGNE

9, rue Sébastopol

68140 MUNSTER

Traduction et loi applicable - règlement des litiges

« Dans le cas où les présentes CGVU seraient établies en plusieurs langues, il est expressément entendu que la version française des présentes CGVU est la seule à faire foi ». « En conséquence, en cas de difficulté d'interprétation/d'application de l'une quelconque des dispositions des présentes CGVU, il conviendra de se référer expressément et exclusivement à la version française ».

« Les présentes CGVU sont soumises tant pour leur interprétation que leur mise en œuvre, au droit français ».

CLAUSES COMMUNES AUX CGV ET CVGU (GRIS)

CLAUSES SPECIFIQUES CGV (CONDITIONS GENERALES DE VENTE) (ROSE)

CLAUSES SPECIFIQUES CGU (CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION) (VERT)

CLAUSES DES CPVAD (CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE A DISTANCE)

17/01/2021 Schnepf
Version n°1
Mentions Légales

MICLO S.A.R.L.

RCS COLMAR TI 388 159 857 – n° de Gestion 92 B 314

Capital 7622.45€ fixe

Remontées Mécaniques du Schnepfenried

68380 SONDERNACH

Tél. 03.89.21.09.84 / teleskischnepf@orange.fr

Siret 388 159 857 00019 – APE 602 C



« Les différends qui viendraient à se produire à propos de la validité, de l'interprétation, de l'exécution ou de l'inexécution, de l'interruption ou de la résiliation du présent contrat, seront soumis à la médiation (à la conciliation). Les parties au contrat restent libres d'accepter ou de refuser le recours à la médiation (à la conciliation).

Les parties au contrat désigneront d'un commun accord une personne qualifiée, indépendante, neutre et impartiale. La solution proposée par le médiateur (le conciliateur) ne s'impose pas aux parties au contrat ».

« À défaut de règlement amiable, le litige sera porté devant les juridictions compétentes ».

STOP COVID 19 : Respect des mesures et règles sanitaires – Dispositions Particulières

Dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire (et dispositions suivantes éventuelles) pour faire face à la l'épidémie de COVID 19, la société Miclo Sarl a mis en place des dispositions particulières. Le titulaire est tenu de respecter ces prescriptions réglementaires et mesures sanitaires. Tout titulaire d'un titre est tenu de respecter ces prescriptions réglementaires et mesures sanitaires. A ce titre, le titulaire s'oblige notamment à respecter les consignes tant écrites que verbales (et les pictogrammes les complétant) qui lui seront transmises. Qu'elles soient transmises par la société ou par son personnel, en amont et au cours de sa présence sur site durant l'accomplissement de la prestation.

En cas de fermeture totale des remontées mécaniques liée au Covid-19, en cas de confinement local ou national imposé par les autorités administratives ou en cas de fermeture des frontières entraînant ainsi l'impossibilité d'utiliser son forfait « saison », le forfait « saison » pourra faire l'objet d'un dédommagement sous forme d'avoir ou de remboursement au prorata temporis.

Un justificatif de confinement pourra être demandé par notre service « clients ». Le client dispose d'un délai jusqu'au 15 avril de la saison en cours pour présenter la fiche de réclamation à l'adresse lieu dit Schnepfenried, à l'attention de Miclo Sandrine 68380 Sondernach. Miclo Sarl s'engage à trouver le meilleur dédommagement pour le client avant le 1^{er} Juillet suivant la saison.

Conditions Particulières de Vente à Distance des forfaits pour la saison d'hiver

Généralités

La passation d'une commande implique l'adhésion de la personne (ci-après dénommée le « Client »), aux présentes conditions particulières de vente à distance ainsi qu'aux CGVU téléchargeables sur le support durable suivant » (les CGVU contiennent les informations précontractuelles complémentaires).

Si une disposition venait à faire défaut, elle serait considérée comme étant régie par les usages en vigueur dans le secteur de la vente à distance pour les sociétés ayant leur siège social en France. Les présentes conditions complètent les « Conditions Générales de Vente et d'Utilisation » des forfaits affichées dans tous les points de vente, mises en ligne sur le site Internet et/ou annexées au bon de commande.

Les caractéristiques des différents forfaits proposés à la vente (domaine géographique, durée de validité...) sont présentées dans la grille tarifaire consultable sur les points de vente et/ou depuis le site Internet susvisé.

Les informations contractuelles sont présentées en langue française. Ces conditions concernent à titre exclusif les personnes physiques non commerçantes.

Modalités de commande

L'achat de forfait à distance s'effectue :

→ par une commande en ligne en se connectant à l'adresse Internet : schnepfenried.axess.shop

Pour la vente en ligne :

La commande ne peut être enregistrée sur le site Internet schnepfenried.axess.shop que si le Client s'est clairement identifié : en complétant le formulaire en ligne.

→ soit par l'entrée de son code d'accès (login + mot de passe) qui lui est strictement personnel.

→ soit en complétant le formulaire en ligne lui permettant d'obtenir l'attribution de son code d'accès.

Pour finaliser la commande, le Client doit accepter les présentes conditions ainsi que les Conditions Générales de Vente et d'Utilisation des forfaits. Conformément à l'article L 1369-5 du Code civil : Le Client a la possibilité de vérifier le détail de sa commande et son prix total, et de corriger d'éventuelles erreurs, avant de confirmer celle-ci pour exprimer son acceptation.

CLAUSES COMMUNES AUX CGV ET CVGU (GRIS)

CLAUSES SPECIFIQUES CGV (CONDITIONS GENERALES DE VENTE) (ROSE)

CLAUSES SPECIFIQUES CGU (CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION) (VERT)

CLAUSES DES CPVAD (CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE A DISTANCE)

17/01/2021 Schnepf
Version n°1
Mentions Légales

MICLO S.A.R.L.

RCS COLMAR TI 388 159 857 – n° de Gestion 92 B 314

Capital 7622.45€ fixe

Remontées Mécaniques du Schnepfenried

68380 SONDERNACH

Tél. 03.89.21.09.84 / teleskischnepf@orange.fr

Siret 388 159 857 00019 – APE 602 C



L'opérateur confirmera au Client sa commande par un courriel de vel@leschnepf.com contenant un récapitulatif de tous les produits dont le client aura confirmé la commande.

Une fois la commande confirmée, le forfait commandé ne peut plus être modifié.

Pour l'achat par vente en ligne par VOUCHER (BON d'échange) :

Le présent bon d'échange est à présenter à la billetterie du Schnepfenried au plus tard le jour de validité du forfait. Si vous avez choisi la formule « envoi à domicile » et accepté les frais de gestion qui y sont rattachés votre achat devra être conclue au minimum 10 jours avant le premier jour de validité du forfait afin de nous laisser le temps de procéder au traitement et à l'envoi postal de ce dernier.

Toute commande vaut acceptation de la description des services et des tarifs.

Rechargement en ligne

(Billetterie mains-libres)

Le titre de transport délivré sur un support mains libre de type « stripe card » peut être rechargé en fonction des produits proposés par Miclo Sarl sur le site Internet : schnepfenried.axess.shop directement ou en passant par www.leschnepf.com

Le paiement se fait par votre carte bancaire». « Un accusé de réception de la commande est envoyé par compta@leschnepf.com au Client, lequel devra être conservé par ce dernier, notamment en cas de contrôle lors de l'emprunt des remontées mécaniques ». « Le rechargement du titre aura lieu automatiquement lors du premier passage du Client aux bornes d'accès mains-libres ».

Tarifs et modalités de règlement

Il s'agit d'une commande avec obligation de paiement. Les prix indiqués sont des prix TTC en euros tenant compte du taux de TVA en vigueur au jour de la commande. Il est précisé qu'en cas d'envoi à domicile de la commande, les frais de port sont de 3€.

Le prix de la commande est exigible à la commande et les paiements doivent être effectués en euros : par les cartes bancaires acceptées sur le site internet.

Il est précisé que le paiement par carte bancaire est sécurisé *via monético /crédit mutuel*, en collaboration avec *3D Secure*, qui garantit la confidentialité des règlements. Le paiement est effectué en TPE virtuel à paiement immédiat.

À aucun moment, Miclo Sarl n'a connaissance des numéros que le Client doit fournir. Miclo Sarl est seulement avisé par l'établissement bancaire qu'un virement correspondant au montant de cette commande a été effectué sur son compte.

Confirmation de la commande

Les commandes avec paiement par carte bancaire et confirmées seront celles ayant fait l'objet d'un accord de la part de l'organisme bancaire. Le refus de l'autorisation de débit du compte bancaire du Client par sa banque entraîne de ce fait l'annulation du processus de commande, laquelle sera notifiée au Client. Une fois la commande conclue sur monético/crédit mutuel et confirmée par le Client, Miclo Sarl enverra un accusé de réception concernant cette commande par un courriel de vel@leschnepf.com

Livraison de la commande

Le Client a le choix :

→ Soit de se faire livrer à l'adresse indiquée à cet effet par le Client. Sauf cas de force majeure, Miclo Sarl s'engage à livrer par la Poste les titres au plus tard le **10 jours** pour la France métropolitaine et au plus tard le 15 jours pour l'étranger et les DOM-TOM avant le premier jour de validité du forfait. (Le cachet de la Poste faisant foi).

→ Soit de retirer ses forfaits dans le point de vente de « la billetterie de la station de ski du Schnepfenried 68380 Sondernach, à J+1 de la validation de la commande, en tenant compte des horaires d'ouverture de ces points de vente.

La copie de l'accusé de réception sera alors exigée par Miclo Sarl ainsi que la présentation d'une pièce d'identité officielle en vigueur. À défaut, les forfaits commandés ne pourront pas être délivrés. La commande sera ensuite remise au Client, sous réserve de la signature par celui-ci d'un reçu. (Sauf cas du rechargement en ligne) ».

CLAUSES COMMUNES AUX CGV ET CVGU (GRIS)

CLAUSES SPECIFIQUES CGV (CONDITIONS GENERALES DE VENTE) (ROSE)

CLAUSES SPECIFIQUES CGU (CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION) (VERT)

CLAUSES DES CPVAD (CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE A DISTANCE)

17/01/2021 Schnepf
Version n°1
Mentions Légales

Absence de droit de rétractation

« En application de l'article L 221- 2 9° du Code de la consommation, le droit de rétractation prévu aux articles L221-18 et suivants du Code de la Consommation ne s'applique pas aux contrats de transports de passagers. »

Modification/annulation de commande

« Une fois la commande du forfait confirmée par le Client, le forfait commandé ne peut être ni remboursé, ni repris, ni échangé. De même, aucune modification ne pourra être apportée à la commande ».

Responsabilité et garanties

Miclo Sarl ne sera tenu que d'une obligation de moyens pour toutes les étapes d'accès à la vente en ligne. La responsabilité de Miclo Sarl ne saurait être engagée pour tous les inconvénients ou dommages inhérents à l'utilisation du réseau Internet, notamment une rupture du service, une intrusion extérieure ou la présence de virus informatiques et d'une manière générale de tout autre fait qualifier expressément par la jurisprudence de cas de force majeure. Le Client déclare connaître les caractéristiques et les limites de l'Internet, en particulier ses performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des données et les risques liés à la sécurité des communications ».

Modes de preuves

« La fourniture en ligne du numéro de carte bancaire et d'une manière générale la confirmation finale de la commande par le Client valent preuve de l'intégralité de la transaction conformément aux dispositions de la loi n° 2000-230 du 13 mars 2000 ainsi que de l'exigibilité du règlement.

Cette confirmation vaut signature et acceptation expresse de toutes les opérations effectuées sur le module de vente en ligne ».

Mai 2020 « Le Client doit conserver impérativement le courriel de commande, seul ce document faisant foi en cas de litige sur les termes de la commande, notamment à l'occasion d'un contrôle sur les remontées mécaniques. Les informations relatives à la validité du titre de transport et inscrites sur le support n'ont aucune valeur contractuelle ».

Protection des données à caractère personnel

Toutes les données bancaires demandées aux Clients lors de la passation de commande sont protégées par un procédé de cryptage, certifié 3D Sécuré. Les informations que les Clients communiquent sur le site permettent à Miclo Sarl de traiter et d'exécuter les commandes passées sur le site. Conformément à l'article 32 de la loi Informatique et Libertés, le responsable de traitement a nommé un délégué à la protection des données personnelles dont les coordonnées sont les suivantes : Miclo Sandrine ou rgpd@leschnepf.com. Conformément à l'article 32 de la Loi Informatique et Libertés modifiée le 20 juin 2018, Miclo Sarl informe le Client sur l'utilisation qui est faite de ces données, notamment sur la possibilité de lui envoyer des offres commerciales. La loi Informatique et Libertés modifiée et le Règlement européen relatif à la protection des données personnelles du 27 avril 2016 prévoient que le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification ou d'effacement des données personnelles le concernant, d'un droit à la limitation du traitement, d'un droit d'opposition au traitement et du droit à la portabilité de ses données. Il peut exercer ses droits en contactant rgpd@leschnepf.com. Il dispose également du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle. Il a enfin le droit de définir des directives relatives au sort de ses données à caractère personnel après sa mort."

Archivage

L'archivage des commandes est effectué par le service du logiciel de billetterie de TeamAxess conformément à l'article L213-1 du Code de la consommation. Dans ces conditions, le Client peut ainsi accéder à sa commande archivée en faisant la demande écrite auprès dudit service à l'adresse susvisée.

La conservation des données est conforme aux prescriptions de la RGPD.

Gérant de la MICLO SARL

BUHL Nicolas

16/01/2021

MICLO S.à.r.l.
Remontées Mécaniques
Schnepfenried - 68380 SONDERNACH
Tél. 03 89 77 61 58 - Fax 03 89 77 75 03
SIRET 388 159 857 00019 - APE 4939C
TVA FR 15 388 159 857

Nicolas Buhl



CLAUSES COMMUNES AUX CGV ET CVGU (GRIS)

CLAUSES SPECIFIQUES CGV (CONDITIONS GENERALES DE VENTE) (ROSE)

CLAUSES SPECIFIQUES CGU (CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION) (VERT)

CLAUSES DES CPVAD (CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE A DISTANCE)

17/01/2021 Schnepf
Version n°1
Mentions Légales